

LES VILLAGES D'ORIGINE DE L'ARISTOCRATIE  
PAPHLAGONIENNE

D'après un incident mémorable qu'aurait rapporté à Kékauménos le protospathaire et stratège Jean Maïos en mission dans l'épiskopsis impériale d'Arabissos en Cappadoce, presque tous les grands domaines privés de la région auraient été constitués ou acquis en récompense pour des charges publiques.<sup>1</sup> Selon des recherches très récentes qui viennent de voir le jour,<sup>2</sup> la fortune des grands seigneurs cappadociens a eu ses origines à des libéralités des empereurs de la dynastie macédonienne, c'est-à-dire de l'état, jusqu'au moins au règne personnel de Constantin VII Porphyrogénète qui chérissait les nobles (ευγενεις).

Toute autre semble avoir été l'origine de la fortune des nobles paphlagoniens qui précédèrent et antécédèrent chronologiquement les magnats cappadociens dans la lutte de l'aristocratie terrienne d'Asie Mineure pour la conquête du pouvoir; si les Cappadociens s'en sont emparés une seule fois, de 963 à 969, pour en être ensuite renversés et persécutés par les successeurs de Nicéphore Phocas selon Attaleiate,<sup>3</sup> les Paphlagoniens l'avaient abordé pour la première fois au IXe siècle sous Théodora, l'épouse de l'empereur Théophile (829—842) et sa noble parenté,<sup>4</sup> pour parvenir à l'occuper définitivement beaucoup plus tard, au XIe siècle, sous les Doukas et les Comnène.<sup>5</sup> Leur fortune, déjà très considérable au milieu du IXe siècle à

---

<sup>1</sup> Kékauménos, 141 Tsougarakis. Le contenu de ces charges publiques est mal établi.

<sup>2</sup> Vassiliki Vlyssidou, Υίγδδκίου, Αριστοκρατικές οικογένειες και εξουσία (9<sup>ος</sup>—10<sup>ος</sup> αι.). Έρευνες πάνω στα διαδοχικά στάδια αντιμετώπισης της αρμενο-παφλαγονικής και της καππαδοκικής αριστοκρατίας. Θεσσαλονίκη 2001.

<sup>3</sup> Attaleiate, 229, 16—17 CSHB.

<sup>4</sup> Vie de Théodora, 2, 2-3, p. 257 Markopoulos, Σύμμεικτα 5, 1983.

<sup>5</sup> Le point de vue exprimé ici va tout à fait à l'encontre de P. Magdalino, Paphlagonians in Byzantine High Society, in: Byzantine Asia Minor (6<sup>th</sup>—12<sup>th</sup> Cent), Athens 1998, 141—150, qui opère, à mon avis, sur des exemples tirés au pur hasard (cf. p. ex. p. 147: *The only major military families with interests in Paphlagonia were those of Doukas and Komnenos*). De mon côté, je pense que l'histoire des nobles paphlagoniens est toute autre que celle des rustres et eunuques paphlagoniens qui saute aux yeux de tous ceux qui abordent le problème à brefs délais.

en croire le Continuateur de Théophane,<sup>6</sup> et presque excessive au début du Xe,<sup>7</sup> lorsqu'apparaît dans nos sources le fameux οίκος des Doukas situé κατά την Παφλαγονίαν<sup>8</sup> et dot de la fille de l'hétériarque Grégoras Ibéritzès d'après les textes, ne semble guère périlcliter pendant la durée du Xe siècle, comme ce fut le cas de la fortune des Cappadociens, contre qui sévit la Nouvelle de 996 de Basile II Les nobles paphlagoniens, ayant toujours comme chefs les Doukas, ne disparurent point de la scène politique à partir du moment où ils ont été évincés du pouvoir au début du Xe siècle. Tout au contraire, les pauvres données sur l'évolution de leur fortune dont on dispose nous permettent quelque peu de suivre leur redressement lent, certes, mais d'autant plus solide en dépit des efforts de la dynastie macédonienne pour les tenir à l'écart du pouvoir en favorisant les nobles Cappadociens, qui finirent par la renverser momentanément. L'importance et la spécificité de la Paphlagonie du IXe au Xle siècle sautent également aux yeux du seul fait qu'à côté de l'instance thématique traditionnelle, c'est-à-dire du stratège de Paphlagonie,<sup>9</sup> on y rencontre aussi des katépanes au Xe et au début du Xle siècle,<sup>10</sup> mais aussi des juges impériaux (κριται) dès le début du Xe siècle, chargés, comme il appert, «de la surveillance et du confinement non seulement des Doukas, mais aussi de quelques autres familles alliées à eux».<sup>11</sup> De ces mesures impériales échelonnées dans une durée de deux siècles environ et ayant comme but de tenir les magnats paphlagoniens à l'écart du pouvoir central après le soulèvement de Constantin Doukas en 913,<sup>12</sup> il est plus ou moins clair que l'aristocratie paphlagonienne n'a point joui de la faveur impériale qui, jusqu'au milieu du Xe siècle du moins, ne cessait de porter aux nues les nobles Cappadociens pour en être désillusionnée par le poutch de Nicéphore Phocas aussitôt après. Dans l'évolution de la fortune terrienne de la noblesse paphlagonienne on pourrait, d'après les témoignages des sources, détecter quelques traits communs ainsi qu'il suit:

1. Son origine se trouve à des villages: ainsi l'exemple typique d'Amnia, village du fameux St.Philarète, aux confins du thème des Arméniaques<sup>13</sup> et de Paphlagonie, après la fondation de ce dernier dans les années vingt du IXe siècle.<sup>14</sup> Il en est de même du village Evissa (ou Avysianon<sup>15</sup>), d'où était originaire l'impératrice Théodora et sa

<sup>6</sup> Théopane Continué, 89, 17—18 CSHB.

<sup>7</sup> Cf. Vie de Basile le Jeune, éd. Veselovskij, Sbornik Otdelenija russkago jazyka Imperatorskoï Akademii Naouk 46, 1889, 58.

<sup>8</sup> Théoph. Cont., 385, 2—3. Skylitzès, 200, 9—10 Thurn.

<sup>9</sup> Dont une liste, plus ou moins complète, cf. dans l'ouvrage collectif Η Μικρά Ασία των Θεμάτων, Athènes 1998, 448—449.

<sup>10</sup> Ibidem, 447—448.

<sup>11</sup> Cf. Vassiliki Vlyssidou, Quelques remarques sur l'apparition des juges (première moitié du Xe siècle) in: Byzantine Asia Minor (6111-12\* Cent.), Athens 1998, 63.

<sup>12</sup> Vlyssidou, Αριστοκρατικές οικογένειες, 176 sqq.

<sup>13</sup> TIB, 9, 190.

<sup>14</sup> T. C. Loungis, The Evolution of thematic Encounters and the Reign of Michael II, in: Byzantine Asia Minor (6<sup>th</sup>—12<sup>th</sup> Cent.), Athens 1998, 53.

<sup>15</sup> Cf. les hésitations de K. Belke, TIB 9, 155 et 192, sur l'identification d'Evissa avec Avysianon.

famille.<sup>16</sup> Tous les deux villages Amnia et Evissa disparaissent totalement de nos sources dans les siècles à venir, mais ceci est plutôt l'exception que la règle, car d'autres cas jettent sur les origines de l'aristocratie paphlagonienne une lumière insolite.

2. D'après les déductions de K. Belke, la forteresse de Pemolissa (Osmancik) connue dès le IXe siècle et même avant, se trouvait également aux confins des Arméniques avec la Paphlagonie<sup>17</sup> (l'endroit semble avoir une signification sémantique, peut-être un topos); un peu après le milieu du XIe siècle, il semble avoir passé sous le contrôle total d'Isaac Comnène (il y héberge son épouse royale bulgare),<sup>18</sup> ainsi que son bien patrimonial, le village de Castamon qui constituait son οἶκος.<sup>19</sup> Dans ce cas on pourrait supposer une lente progression des biens des Comnène allant vers l'Est.

3. Etant bien connu que le magistre du IXe siècle Serge Nikétiatès était originaire du village paphlagonien Nikétia, près de la ville d'Amastris,<sup>20</sup> on pourrait supposer que la forteresse du nom Νικητιάτου φρούριον προούριον aux confins de la Bithynie et de la Paphlagonie au XIIIe siècle selon la mention de Georges Acropolite<sup>21</sup> se réfère aux biens du magistre du LXe siècle, peut-être même à son village natal, si la petite distance entre ceci et la ville d'Amastris (έγγιστα) témoignée par la Vie de St. Georges d'Amastris le permettrait. La réapparition d'ailleurs d'un village du IXe siècle sous la définition de forteresse ou château-fort (φρούριον) n'est pas du tout exclue, d'après les deux exemples suivants qui concernent les familles des Dokeianoï et des Dalassène: Situé comme d'autres villages encore à la limite des Arméniques et de Paphlagonie, le hameau natal de la famille des Courcouas et de Jean Tzimiskès Dokeia<sup>22</sup> réapparaît comme forteresse au XIe siècle sous la plume de Michel Attaleiate<sup>23</sup> et du Continuateur de Skylitzès,<sup>24</sup> tous les deux décrivant les errements de Romain Diogène après Mantzikert. Selon Bryennios, suivi en ceci par son épouse Anne Comnène,<sup>25</sup> près de Castamon, c'est-à-dire des domaines des Comnène, se trouvaient les domaines de la famille des Dokeianoï qui étaient nobles, riches et apparentés aux Comnène;

---

<sup>16</sup> Théoph. Cont., 89, 15—16. Génésios, IV, 15, p. 68 Lesmueller-Werner et Thurn. Skylitzès, 52, 67—68.

<sup>17</sup> TES 9, 42 et 58. Sur les mentions des sources, cf. Η Μικρά Ασία των Θεμάτων, 147, n. 257—259.

<sup>18</sup> Skyiitzès Continué, 103 Tsolakis.

<sup>19</sup> Skyiitzès, 489, 71—72. Bryennios, 197, 10—14 Gautier. Cf. aussi TIB 9, 228—229. Cf. aussi J. Crow, Alexios I Komnenos and Kastamon. Castles and Settlement in Middle Byzantine Paphlagonia, in: Alexios I Komnenos I, Papers, Belfast 1996, 12—36.

<sup>20</sup> Zitiija sv. Georgija Amastriidskago. Vvedenje i greseskije teksty s perevodom. Letopis' zaniatii Archeologiceskoï Komissii 1882—1884gg, Vypusk 9yi 1893go g. (Trudy III), Petrograd, 3, 9—10, p. 4. Cf. aussi Μικρά Ασία των Θεμάτων. 280.

<sup>21</sup> Acropolite, 59 Heisenberg.

<sup>22</sup> Théoph. Cont., 426, 18—19. Léon Diacre, VI, 6, p. 100. Cf. encore Μικρά Ασία των Θεμάτων, 150.

<sup>23</sup> Attaleiate, 169, 10—13.

<sup>24</sup> Skyl. Cont., 52, 17.

<sup>25</sup> Bryennios, 195, 8—10. D'après l'éditeur P. Gautier, p. 194, n. 2, les domaines de Dokeianos se trouvaient autour de Dokeia. Anne Comnène I, 16 Leib.

vu que Bryennios emploie le même terme (οικία) dans les deux cas<sup>26</sup> et vu que le village de Dokeia apparaît comme forteresse au XIe siècle, je ne peux m'empêcher de penser que Castamon était au XIe siècle un endroit également fortifié, comme devait l'être aussi Dokeia, tous les deux en tant que résidences de nobles militaires. Aux descriptions des biens à Dokeia et à Castamon par Bryennios correspond la définition du noble militaire byzantin du XIe siècle donnée par Kékauménos,<sup>27</sup> lui aussi associé aux Commènes en 1057:<sup>28</sup> *ανθρώπους γαρ έχει και λαον ίδιον, και το κάστρον και η χώρα αυτοι πείθεται* (car il a des hommes à son service et une compagnie armée à lui, ainsi que la forteresse; et les terres tout autour lui obéissent). Ainsi, est question du noble Constantin Dalassène, grand propriétaire du thème des Arméniaques qui était placé maintes fois aux arrêts, au début dans son propre οίκος d'après Skylitzès<sup>29</sup> et, ensuite, dans un château-fort, ce qui est confirmé par Attaleiate (*εν πύργωι αποκλεισθέντα*).<sup>30</sup> Ici, le terme οίκος remplit les mêmes fonctions que le terme πύργος et, lorsqu'on lit dans le texte de Psellos que Dalassa est un χωρίον επισιμότητα<sup>31</sup> on peut remonter dans les textes byzantins et trouver, dans l'Histoire ecclésiastique d'Evagrius le processus d'après lequel un village (χωρίον) était doté par le pouvoir central (vu qu'on était encore au Vie siècle) d'une enceinte, ce qui le rendait équivalent à une ville επισιμος;<sup>32</sup> puisque les nobles Dalassène portent le nom du village au XIe siècle, ceci pourrait insinuer a) que le village entier leur appartenait de droit (comme d'ailleurs Dokeia devait appartenir entièrement aux Dokeianoï au XIe siècle) et b) que lesdits villages devinrent au XIe siècle des endroits fortifiés d'après l'exemple de Dokeia et on pourrait avoir, de la sorte, deux cas (le deuxième étant celui de Dalassa) indiquant comment des agglomérations rurales du Xe siècle seraient transformées en domaines patrimoniaux, se distinguant éminemment des pauvres villages du rang au XIe siècle par un château-fort érigé par le noble propriétaire.

Etant connu que les magnats accomplissent à partir du IXe siècle ce dont était chargé l'état sous le Bas-Empire, le processus en cours nous est décrit en termes plus ou moins clairs par la version II de la Nouvelle que Basile II publia

<sup>26</sup> Bryennios, 195: *έγγιστα γέγονε της οικίας του Δοκειανου Θεοδώρου, ανδρός των εν γεγονότων και πλούτοι κομώντων και καθ' αίμα τωι στρατοπεδάρχηι προσήκοντος...* 197: *Περί δε την Καστάμονα γενόμενος (Αλέξιος) επεθύμησε την του πάππου οικίαν ιδειν...* A noter ici que, selon le même Bryennios, 197-199, la côte de Paphlagonie jusqu' à l'ancienne Héraclée Pontique se trouvait alors sous Mavrix, le futur amiral d'Alexis Comnène.

<sup>27</sup> Kékauménos, 223.

<sup>28</sup> Skylitzès, 483, 97—98. Psellos II, 180.

<sup>29</sup> Skylitzès, 373, 19—20: *...κατά τον Αρμενιακόν εν τωι ιδίωι οίκωι σχολάζοντα...* et 397, 48—50.

<sup>30</sup> Attaleiate, 11, 17.

<sup>31</sup> Psellos I, 256. Cf. aussi II, 296. Sur les Dalassène, cf. l'essai de J. -C. Cheynet - J. F. Vannier, *Études prosopographiques*, Paris 1986, 75—115. D'autres *επίσημα χωρία* dans Théophane, 256, 23—25 de Boor. Sur Mélitène comme *επιτιτίον Κάστρον*, cf. Théoph. Cont., 415.

<sup>32</sup> Evagrius, III, 37, 136 Bidez-Parmentier: *Αναστάσιος Δάρας χωρίον...εξ αγρού πάλιν είναι ποιεί, καρτερωι τε τειχίσας περιβόλωι, οικοδομίας τε διαφόρους εκπρεπεις εκτιθείς εκκλησιών και άλλων...αις αι επίσημοι των πόλεων εγκαλλωπιζονται.*

en 996<sup>33</sup> qui, entre autres, raconte comment un vilain du nom de Philokalès, devenu riche, est parvenu petit à petit à devenir maître du village entier et à le transformer en propriété terrienne privée en lui changeant aussi le nom qu' avait le village à l'origine.<sup>34</sup> À la remarque éventuelle que dans le texte de la nouvelle de Basile II il n'est nulle part question de fortifications du village en question, on pourrait répondre a) que la coutume de fortifier les villages était aussi vieille à Byzance que l'effondrement des villes antiques sous Justinien 1er<sup>35</sup> et b) que l'association des deux termes χωρία και φρούρια est plutôt courante dans les textes byzantins pour décrire en bref la campagne de l'empire<sup>36</sup> et, pour ce qui est du XIe siècle, ce serait imprudent de prétendre que toutes les forteresses de la campagne relevaient directement de l'état, car, plus l'état devenait impuissant, plus il remettait des grands domaines aux nobles qui allaient les défendre contre le danger extérieur.

---

<sup>33</sup> Cf. N. Svoronos, Les Nouvelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes, Introduction-édition-commentaires (éd posthume par P. Gounaridis) Athènes 1994, p. 203.

<sup>34</sup> Ibidem:...όλον εκ του και ολίγον εκράτησε χωρίον και προάστειον ιδιον εποίησεν εναλλάζας και την επωνυμίαν του τοιούτου χωρίου.

<sup>35</sup> Procope, Aed. IV, 1, 35, p. 107 Haury-Wirth: ούτω συνεχή τα ερύματα εν τοις χωρίοις απεργασάνμενος ώστε αγρός έκαστος ή φρούριον αποτετόρνενται, ή τωι τετειχισμένωι πρόσκοις.

<sup>36</sup> À titre d' exemples cf. Nicéphore le patriarche, 69. 7—9 de Boor (en 761). Anne Comnène I. 56 (en 1080/1081), pour ne pas énumérer les exemples des κάστρα dans des χωρία mentionnés très fréquemment par l'empereur Constantin Porphyrogénète dans le *De administrando imperio*, à partir du ch. 32.